

LE CÈDRE DE L'ATLAS EN AFRIQUE DU NORD ENJEUX ET NOUVEAUX OUTILS DE GESTION FACE À LA DÉGRADATION ANTHROPIQUE ET CLIMATIQUE

par Omar **MHIRIT**

Le cèdre de l'Atlas, espèce endémique et emblématique, constitue un élément fondamental du paysage montagnard en Algérie et au Maroc. Cette présentation est articulée autour de trois axes. Le premier axe présente une esquisse de la répartition actuelle forêts de cèdre de l'Atlas en Afrique du Nord. Il met en relief ses fourchettes ombrothermiques d'adaptation qui correspondent à une tranche altitudinale de 1400m à 2400m, à des précipitations moyennes annuelles de l'ordre de 500mm à 1700mm et à des températures moyennes minimales et maximales de -8,5°C à 31°C, et ses particularités phytogéographiques que caractérisent une richesse et une diversité biologique remarquables. Il analyse aussi les formes d'exploitation et de dégradation de cet écosystème qui s'identifient à une demande sociétale supérieure à l'offre écosystémique aggravée par la tendance au réchauffement du climat

Le second axe décrit les tendances climatiques des dernières décennies. Cette tendance est caractérisée par une augmentation de la fréquence des années sèches, une tendance à la baisse des précipitations, et la réduction des ressources hydriques. Il en résulte plusieurs impacts dont, essentiellement, une extension spatiale du dépérissement des arbres et des peuplements, l'extension du chêne vert au détriment du cèdre pour certains massifs, une réduction notable de la croissance des arbres.

Face à ces processus, le troisième axe présente les actions et les mesures qui sont entreprises en vue d'infléchir les processus de dégradation, d'anticiper et d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans la stratégie d'aménagement et de gestion des cédraies. Il s'agit, entre autres, d'éléments de programme en rapport avec la conservation, la gestion et la valorisation de la biodiversité (parcs nationaux et réserves de la biosphère, Zones humides RAMSAR...), de la prévision et gestion des risques sanitaires et d'incendies, de la révision et adaptation des plans d'aménagement et de gestion des cédraies dépérissantes, du lancement de programmes intégrés de reconstitution des cédraies dégradées ou marginales et de conservation et amélioration des ressources génétiques. Ces éléments, soutenus par un arsenal institutionnel et réglementaire, ont permis d'assurer une meilleure conservation et valorisation du cèdre et de garantir son avenir.

Messages clefs

1. **Le cèdre de l'Atlas, espèce montagnarde, endémique et emblématique, a joué un rôle important dans la vie des populations**, au cours des différentes civilisations, qui se sont succédé dans cette région à travers une symbiose établie entre les populations et ces forêts, principale source de produits, biens et services dont elles ont besoin ;
2. **L'écosystème du cèdre de l'Atlas présente une richesse et une diversité biologique remarquables** (Au Maroc : 24% de la flore et un taux d'endémisme de 25% sur 3% de la surface forestière du pays ; En Algérie : 13% de la flore dans l'Atlas tellien et 8% dans l'Atlas saharien sur 0,8% de la surface forestière du pays; 10 Parcs nationaux, une réserve de la biosphère du cèdre de l'Atlas sur 1 375 000 ha dans le Moyen Atlas marocain, plus de 15 zones humides d'importance internationale ;
3. **Cet espace de multifonctions et multi-usages est soumis à des formes d'exploitation** et de dégradation qui s'identifient à une demande sociétale supérieure à l'offre écosystémique aggravée par la tendance au réchauffement du climat ;
4. Plus particulièrement, **l'état de santé des forêts de cèdre dans le Moyen Atlas et les Aurès**, durant les trois dernières décennies, était préoccupant pour l'avenir de cet écosystème
5. **Il faut signaler l'importance des études et recherches à caractère pluridisciplinaire et des actions et mesures entreprises** en vue d'infléchir les processus de dégradation, d'anticiper et d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans la stratégie d'aménagement et de gestion des cédraies.
6. **Bref, le dépérissement du cèdre de l'Atlas dans son aire naturelle est le produit d'un cumul de stress de plusieurs facteurs sur plusieurs années** : le stress hydrique résultant du réchauffement climatique durant les 30 dernières années et l'absence de sylviculture d'équilibre de la densité et de la structure des peuplements aux disponibilités hydriques des sols en sont les facteurs discriminants principaux ;
7. Grâce à cette dynamique holistique et participative d'actions et de mesures, il est permis d'avancer, de manière optimiste, que l'avenir du cèdre en Afrique du nord ne semble pas menacé, du moins dans les blocs du Rif, du Moyen Atlas central et de l'Atlas tellien (80% de la surface totale de la cédraie) ;
8. De même, les programmes décennaux de reconstitution des massifs dégradés ou marginaux, mis en œuvre, dès 2008, sont porteurs d'espoir.

**Cèdres méditerranéens, hier et demain :
un espoir pour les forêts face au réchauffement du climat ?
Séance du 26 janvier 2022**

Note biographique de Omar Mhirit



Après des études d'ingénieur des travaux des Eaux et forêts à l'Ecole des Barres (juillet 1965) Omar Mhirit intègre l'Administration forestière en tant que chef de service forestier de Taza (juillet 1965- août 1969). Il rejoint, en septembre 1969, l'Ecole de Nancy où il obtient le Diplôme d'Ingénieur Civil des Forêt (juillet 1971) et la même année le Certificat d'Etudes Supérieures des Sciences du Sol de l'Université de Nancy-Vandoeuvre. De retour au Maroc, il est nommé chargé de cours de sylviculture et d'aménagement forestier à l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs de Salé (ENFI) pour répondre à un besoin d'enseignants pour cet établissement nouvellement créé. Depuis il évolue dans une carrière d'enseignant-chercheur, obtient un Doctorat d'Etat es-Sciences Naturelles de l'Université d'Aix-Marseille qui lui ouvre la voie au grade de professeur de l'enseignement supérieur (1982). Il est nommé, ensuite, à la tête de la Station de recherche forestière (SRF) en décembre 1989 puis, en juin 1995, Directeur du Développement Forestier. Il retourne à l'ENFI, en septembre 1999, comme directeur jusqu'en 2005 où il prend sa retraite anticipée. Depuis cette date, il est consultant indépendant. Depuis décembre 2008, il est correspondant associé de l'Académie d'agriculture de France.